



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 06 Juillet 2012



Section de Paris 08

Compte rendu du CHSCT extraordinaire du 2 juillet 2012

Ce CHSCT a eu lieu à la demande des mandatés CHSCT de Paris 08 suite à un CHSCT ordinaire où rien dans l'ordre du jour ne permettait de discuter du déménagement à Berne et des modifications des conditions de travail que cela pouvait entraîner pour les agents de Paris 08.

À trois mois du déménagement, c'était un peu fort, d'autant que la direction commençait à donner des informations au compte-gouttes, au moins à la distribution ménagée avec le projet de découpage.

Celui-ci a eu lieu le 2 juillet avec des informations partielles, puisque le récapitulatif concernant la charge des quartiers n'a été fourni aux mandatés que 3 heures avant le début du CHSCT. Document qu'il a fallu lire et analyser pendant le CHSCT lui-même...

Nous demandions des garanties pour tout le personnel que personne n'aurait de conditions de travail dégradées après ce transfert. Cela a été notre leitmotiv pendant ces derniers mois depuis l'annonce du transfert d'activité de La PDC Paris 08 du site de La Boétie vers le site de Berne.

Et rappelé plusieurs fois, tant en prise de parole que lors d'une pétition signée par l'ensemble des services de Paris 08 et par des services ne dépendant pas de la PDC elle-même mais logés dans ses locaux (*assurance, cantine, PPDC...*).

1 - Pour certains services, il a été confirmé lors de cette séance que le Cedex, la Cabine, les Dossiers de Société, le BO, la SAR 7 déménagent à Berne avec un personnel équivalent à maintenant et avec la garantie de garder les mêmes horaires qu'actuellement. Cependant pour les lignes CEDEX, tout n'est pas réglé pour autant : par exemple le temps imparti pour la distribution des précoces qui semble faible ?

2 - Pour les boîtes postales, la direction reste floue sur l'organisation mise en place avec 2 agents qui descendraient à La Boétie, le tri terminé et remontraient à Berne pour la fin de service afin de rendre les comptes.

Par ailleurs :

Quelle liaison avec la direction en cas de problème ?

Quelle logistique pour que cela fonctionne ?

Et ce dans des locaux qui ne seront plus aptes à les recevoir car il n'y aura plus de toilettes et que l'enseigne ne veut pas les recevoir « *par sécurité* » dit-elle.

3 - Pour le ménage, rien n'est encore réglé.

Un gros point noir subsiste : celui de la mise en place des tournées aménagées.

Outre le fait de faire dégager des titulaires de là où ils sont, pour prendre leurs places, c'est pratiquement ces tournées à 100 % qui sont reprises. D'après les chiffres même de la direction, c'est entre 2 et 3 fois plus de travail que maintenant, qui est prévu. Pour la direction, ces tournées qui sont attributaires pour des agents qui pourtant sont en souffrance (*ce dont La Poste est déjà largement responsable*), n'ont pas vocation à être éternelle pour ceux-ci, c'est à l'agent de s'habituer à la tournée et pas l'inverse.

On voudrait se débarrasser d'eux en les achevant à la tâche qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Bien évidemment pour la CGT cela est inacceptable !

